



Savoirs fondamentaux, recrutement des enseignants, SNU... le point sur l'audition de Pap Ndiaye au Sénat



Pap Ndiaye à l'Assemblée nationale lors de la séance de questions au gouvernement le 12 juillet 2022. // © Romain GAILLARD/REA

Le ministre de l'Éducation nationale Pap Ndiaye a fixé les grands axes de sa politique lors de sa première audition au Sénat. Apprentissage des savoirs fondamentaux, crise du recrutement des enseignants, réflexion sur la profession d'AESH, organisation du SNU, le nouveau ministre a répondu aux nombreuses questions des parlementaires.

Le ministre de l'Éducation nationale Pap Ndiaye a présenté les grandes lignes de sa politique en matière d'éducation à l'occasion de sa première audition au Sénat ce mercredi 13 juillet. Le nouveau ministre a répondu aux questions de la commission de la Culture, de l'Éducation et de la Communication, pendant 2h30 d'audition.

Dès le début de son intervention, Pap Ndiaye a rappelé qu'il ne se positionnait pas en rupture totale avec son prédécesseur Jean-Michel Blanquer. Il a notamment souligné qu'il allait poursuivre les mesures prises **en faveur de l'apprentissage des savoirs fondamentaux**, dans la continuité de la stratégie éducative du précédent quinquennat.

Dans une lettre adressée aux professeurs de France à la fin du mois de juin, Pap Ndiaye avait déjà écrit que "**la priorité continuera d'être donnée au français et aux mathématiques.**"

"Des études ont montré que **nous enregistrons des déficiences problématiques en particulier à l'entrée au collège** et bien au-delà", a-t-il précisé au Sénat. Il a également rappelé **l'introduction d'1h30 de mathématiques** dans le tronc commun en classe de première sous forme facultative. Une mesure qui pourrait être **rendue obligatoire à partir de la rentrée 2023** "compte tenu du niveau en maths des élèves de première."

Nomination de Pap Ndiaye et Sylvie Retailleau, le choix de la rupture et de la continuité

Alors que plus de 95.000 candidats sont toujours **en attente d'une proposition d'affectation dans l'enseignement supérieur** pour la rentrée prochaine, le ministre de l'Éducation nationale a souligné l'amélioration nécessaire de Parcoursup.

"C'est un dispositif qui est perfectible et d'année en année nous améliorons les choses. **Parcoursup a bien mieux fonctionné que l'année dernière à la fois dans son**



fonctionnement technique et son architecture algorithmique. On est encore dans une situation pas complètement stabilisée mais on progresse vraiment", estime ainsi Pap NDiaye.

Le ministre de l'Éducation nationale est particulièrement attendu sur les mesures à mettre en œuvre **pour revaloriser le métier d'enseignant et leur redonner toute leur place dans la société.**

"Il y a ici un enjeu qui est tout à fait important [qui] fait l'objet de travaux à commencer par la question de la revalorisation financière. **Nous devons répondre aux problèmes d'attractivité par une hausse des rémunérations.**"

Nous devons répondre aux problèmes d'attractivité par une hausse des rémunérations des enseignants.

Interrogé sur la pénurie de professeurs qui se profile à la rentrée prochaine, Pap Ndiaye a reconnu **les difficultés rencontrées en ce moment dans un grand nombre d'académies**, notamment en Ile-de-France, pour recruter des enseignants.

"Ces difficultés sont accrues par des éléments plus conjoncturels, en particulier le passage du recrutement du M1 au M2. Nous avons aussi une politique de recrutement de contractuels. Ils font l'objet depuis plusieurs mois d'une procédure de recrutement, de contrats qui ont été prolongés pour les fidéliser, de suivi et de mentorat tout au long de leur travail", a précisé le ministre tout en reconnaissant que **"la situation n'est pas idéale."**

Face à la pénurie de profs, le gouvernement promet d'améliorer les conditions de travail

Au-delà de la problématique des enseignants, l'audition au Sénat a aussi pointé la situation précaire **des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH).** Un point de vigilance pour le locataire de la rue de Grenelle : "Nous avons une augmentation remarquable ces cinq dernières années du nombre d'élèves avec un besoin particulier inclus dans les écoles ordinaires". **Cette année, près de 400.000 élèves ont mobilisé 120.000 AESH.**

Il faut travailler avec les collectivités pour éviter les ruptures d'accompagnement des élèves sur le temps périscolaire.

Mais le ministre reconnaît faire face à une difficulté budgétaire. "La croissance du nombre d'AESH a un effet sur notre budget. Il faut réfléchir à leur rémunération et sécuriser leur carrière."

Le ministre recherche donc des solutions notamment pour les AESH qui ne disposent que d'un seul employeur : "Il faut travailler avec les collectivités pour éviter les ruptures d'accompagnement des élèves sur le temps périscolaire. **Je suis très sensible au fait que sur les 400.000 jeunes à besoin particulier, 10% présentent des troubles autistiques.** Ils doivent avoir une grande régularité dans l'accompagnement. Nous allons trouver une solution juridique pour résoudre ce problème."

Pénurie de profs : les stratégies des académies d'Ile-de-France pour recruter

Le ministre de l'Éducation nationale a également été interrogé **sur la place de l'enseignement professionnel** au sein de son propre ministère. En effet, anciennement députée de Nancy, **Carole Grandjean** a été nommée ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels, sous une double tutelle, celle des ministres du Travail Olivier Dussopt et de l'Éducation nationale.

Il est bien évident que l'enseignement professionnel reste dans le giron du ministère de l'Éducation nationale.

Pap Ndiaye a tenu à éclaircir ce choix. "Il est bien évident que l'enseignement professionnel reste dans le giron du ministère de l'Éducation nationale. **Cette**



transversalité vise à favoriser la question de l'insertion de nos jeunes dans les stages qui se font en milieu professionnel. On vise à une meilleure insertion sur le marché du travail, à une intensification des relations entre les lycées professionnels et le monde du travail en général."

Lors de son audition, le ministre de l'Éducation nationale a témoigné des difficultés d'organisation relatives au Service national universel (SNU) malgré un budget conséquent de 40 millions d'euros pour cette année. "Un certain nombre de points nous sont remontés. **Nous devons réfléchir à une meilleure organisation du SNU à différents degrés.** Les choses ne fonctionnent pas comme nous le souhaitons", a insisté Pap Ndiaye.

Lors du dernier remaniement, Sarah El Haïry a été nommée secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et du Service national universel, sous l'autorité du ministre de l'Éducation, mais aussi du ministre des Armées Sébastien Lecornu. **Une autre double tutelle qui a suscité des interrogations.** "Les délégués militaires départementaux sont très actifs dans l'organisation des séjours. **Il n'y a pas de militarisation, il n'est pas question d'apprendre à manier les armes**", a justifié Pap Ndiaye.

Remaniement : S. Retailleau et P. Ndiaye reconduits, C. Grandjean fait son entrée au gouvernement

Grande priorité du nouveau quinquennat du président Emmanuel Macron, l'environnement se retrouve également au cœur des enjeux de la politique du nouveau ministre de l'Éducation nationale. **"Ce sont des questions qui doivent irriguer la politique et les ambitions du ministère de l'Éducation nationale.** Elles ne peuvent être seulement limitées à un ministère."

Pap Ndiaye a notamment sollicité l'inspection générale afin qu'elle se penche sur la manière dont **les questions liées à l'environnement sont saisies dans les programmes scolaires.**

Le ministre souhaite **mettre davantage en valeur le rôle et les missions des éco-délégués** au sein des établissements scolaires. Élus chaque année dans les collèges et lycées, ils sont invités à sensibiliser les élèves au développement durable et à travailler en collaboration avec les référents de leur établissement.

